

Un vote qui sent le charbon en Afrique du Sud



La centrale électrique d'Arnot à Mpumalanga, en Afrique du Sud

La Banque Mondiale a voté l'octroi d'un prêt de 3,75 milliards de dollars à la société Eskom, notamment pour la construction de la centrale à charbon géante de Medupi en Afrique du Sud. Un projet qui va à l'encontre de ses engagements dénoncent les ONG, Amis de la Terre en tête.

Avec une production de 4 800 mégawatts, elle sera la plus grande centrale électrique à charbon de la planète. Medupi déchaîne les passions et les controverses. Une centaine d'associations dans le monde se sont engagées dans la bataille. Hier, jeudi 8 avril, les pays votant à la Banque Mondiale ont cependant décidé d'accéder à la demande de prêt de 3,75 milliards de dollars de la compagnie d'électricité Eskom Holdings.

Le 6 avril, les Amis de la Terre-Afrique du Sud et l'organisation Earthlife Africa avaient déposé une plainte devant le panel d'inspection de la Banque Mondiale. Ils y dénonçaient ce qu'ils considèrent comme une incohérence de l'institution. « La Banque Mondiale a voulu se poser depuis Copenhague comme un exemple en matière climatique. Nous voulons montrer ici qu'elle n'est pas prête à gérer les fonds publics sur le climat », explique Anne-Sophie Simpère, chargée de campagne responsabilité des acteurs financiers aux Amis de la Terre. Le prêt ne prévoit en effet que 745 millions de dollars pour des projets éoliens et solaires ou d'efficacité énergétique. Dérisoire par rapport aux plus de 3 milliards pour Medupi. L'Afrique du Sud, aux émissions de CO₂ équivalentes à celles de l'Allemagne, s'était pourtant engagée à Copenhague à réduire ses émissions de 34% en 2020 et 43% en 2025.

Apartheid climatique

Dans une interview au Washington Post, le ministre des finances sud-africain, Pravin Gordhan, rappelle que le président Zuma, avec le président Obama et les premiers ministres Wen Jiabao et Manmohan Singh ont été qualifiés par le sénateur John Kerry de « quatre cavaliers de la solution contre le changement climatique. » Pravin Gordhan justifie le projet de centrale thermique par l'argument de la crise énergétique du pays. « Pour maintenir la croissance, nous devons créer des emplois, nous n'avons pas d'autres choix que de développer de nouvelles capacités électriques-en nous appuyant sur ce qui reste pour l'instant notre source d'énergie la plus importante et disponible, le charbon. »

La société civile sud-africaine est cependant opposée au projet, comme le rappelle Anne-Sophie Simpère. « Le prêt de la Banque mondiale ne servira à rien d'autre qu'à soutenir des entreprises occidentales très riches, et ne permettra en aucun cas d'améliorer l'accès à l'électricité des plus pauvres. » Les Amis de la Terre dénoncent ce qu'ils considèrent comme un apartheid climatique. Le coût lié à la construction des nouvelles centrales devra être supporté par les citoyens sud-africains. Eskom a déjà annoncé une augmentation de ses tarifs de 25% par an pour les particuliers de 2010 à 2013. Les entreprises étrangères bénéficieraient au contraire « de prix artificiellement bas pour l'énergie, sur la base d'accords signés pendant l'apartheid », selon le communiqué de l'association.

Projet climato-suicidaire

Mais ce sont bien les enjeux climatiques qui ont fait débat jusqu'au vote. 4 800 mégawatts, c'est l'équivalent de 5 centrales nucléaires. Un rejet de 25 millions de tonnes de CO2 par an, soit 5% des émissions françaises. « Quoi qu'en dise le gouvernement sud-africain, la technologie utilisée, même s'il la considère comme la plus propre possible pour ce type d'usine, sera deux fois plus polluante qu'une usine au gaz. Il y aura d'importants rejets de soufre et de mercure et pas de stockage du CO2 puisque cette technologie n'est pas au point. C'est un projet climato-suicidaire », dénonce Anne-Sophie Simpère, « d'autant plus que les alternatives renouvelables existent, avec un potentiel de 7 000 mégawatts en éolien et en solaire. »

Les États-Unis, les Pays-Bas, la Grande Bretagne et l'Italie se sont abstenus lors de ce vote controversé. La France, elle, a soutenu le projet. Le français Alstom a en effet décroché un contrat pour développer Medupi et plusieurs banques françaises, dont BNP Paribas et la Société Générale, ont accepté de prêter plus de 1,2 milliards d'euros à Eskom via une garantie Coface.

Les Sud-Africains portent plainte contre la Banque mondiale

Anne-Sophie Simpère, amisdelaterre.org, le 6 avril 2010

Les Amis de la Terre - Afrique du Sud (1) et l'organisation Earthlife Africa déposent aujourd'hui une plainte devant le panel d'inspection de la Banque mondiale contre le projet de centrale à charbon de Medupi. La compagnie sud-africaine d'électricité Eskom demande un prêt 3 milliards de dollars à la Banque mondiale pour développer cette méga centrale à charbon. Ce projet sera examiné par le Conseil d'administration de la Banque le 8 avril. La société civile sud-africaine, soutenue par plus d'une centaine de groupes dans le monde, s'oppose au projet. Dans sa plainte, elle pointe du doigt ses impacts sanitaires et environnementaux désastreux et la logique d'« apartheid énergétique » qu'il entretient. Les Amis de la Terre demandent à la France de prendre en compte les demandes de la société civile d'Afrique du Sud et du monde, et de voter contre le projet Eskom.

Depuis des mois, la société civile sud-africaine et mondiale est mobilisée contre le projet d'Eskom. En portant plainte devant le panel d'inspection de la Banque mondiale, les ONG espèrent retarder la décision de la Banque et obliger ses services à se pencher sur les problèmes qu'elles dénoncent. Le panel d'inspection aura à décider si le projet respecte les politiques et engagements de la Banque mondiale. Si ses décisions ne sont pas contraignantes, une évaluation négative du projet représenterait une pression supplémentaire sur la Banque mondiale.

Anne-Sophie Simpère, des Amis de la Terre France, explique : « *La plainte insiste notamment sur les impacts locaux de la centrale. Les particules émises par la centrale à charbon augmenteront les maladies cardio-pulmonaires et les cancers du poumon, en particulier chez les enfants. Les rejets de soufre et de mercure engendreront de graves pollutions de l'air, des sols et des eaux dans la région. Enfin, la Banque mondiale n'a pas pris en compte les impacts cumulatifs du projet : la construction de la centrale implique l'ouverture de 40 nouvelles mines de charbon, qui auront des conséquences sanitaires et environnementales insoutenables.* »

Les ONG soulignent également le fait que la centrale de Medupi émettra 25 millions de tonnes de CO2 par an (5 % des émissions françaises totales), ce qui va à l'encontre des engagements de la Banque sur le climat.

Elles évoquent aussi un « apartheid énergétique », l'électricité de Medupi étant principalement destinée à de riches multinationales étrangères, alors que les citoyens sud-africains en paieront le coût. Eskom a déjà annoncé des hausses de tarifs pour les particuliers, tandis que les entreprises bénéficient de prix artificiellement bas pour l'énergie, sur la base d'accords signés pendant l'apartheid.

Anne-Sophie Simpère continue : « *Ce projet est hyper polluant et injuste. En Afrique du Sud, en Grande-Bretagne, en Australie, en Allemagne, en France (2), des pétitions circulent pour demander aux Etats de voter contre le soutien de la Banque mondiale à Eskom. Des milliers de signatures ont déjà été recueillies. Alors que les Etats-Unis devraient s'abstenir lors du vote, la France risque de soutenir le projet pour défendre les intérêts d'Alstom, impliqué dans*

la construction de la centrale. Il serait scandaleux que notre pays piétine tous ses engagements en matière de climat et de développement pour soutenir une industrie dépassée. »

En parallèle, le 7 avril, à Washington, plusieurs organisations dont les Amis de la Terre Etats-Unis, organisent une dernière action pour faire pression sur la Banque mondiale à la veille de ce vote crucial.